

Editorial:

Chères Bruchoises, Chers Bruchois,

Le 19 janvier dernier, vous avez été extrêmement nombreux à répondre présent pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité. Cette marque de confiance me va droit au cœur ainsi qu'à la totalité du conseil municipal.

Devant cette salle comble, nous avons pu ensemble retracer les moments forts de l'année 2013, et mettre en perspective les améliorations apportées à notre commune depuis de nombreuses années, grâce à l'investissement important de tous les élus.

Ceci est d'ailleurs un point primordial à mes yeux : quel est le rôle des élus, d'un conseil municipal, d'un maire ? Travailler pour les autres, dans le sens de l'intérêt commun. Se poser à chaque moment la question de savoir si les projets ou actions envisagés amèneront un avantage au village, au plus grand nombre de personnes de la commune. Préserver et développer le lien social et l'esprit de solidarité au sein de notre village, ces valeurs que nos villages ruraux connaissent bien et qui nous protègent encore un peu face à la dureté du monde actuel. Penser à nos enfants, à nos aînés, au bien vivre ensemble. En tant que Maire, je me dois de faire le maximum dans ce sens là, sans tenir compte des intérêts particuliers, aidé par le conseil municipal entier.

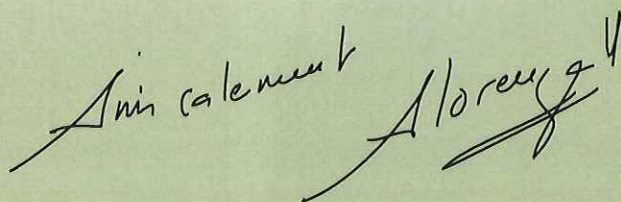
Bien sur, une commune ne peut décider de tout, elle doit respecter les lois et réglementations, ainsi que les prérogatives de l'Etat, des autres collectivités locales ou syndicats, tout en défendant au mieux ses administrés. Dans ce contexte, les démarches prennent parfois beaucoup de temps, imposant des délais mal compris par la population qui souhaite à juste titre un règlement rapide de la situation.

Je voudrais vous en présenter un exemple : depuis cinq ans, les élus délégués aux transports scolaires et moi-même luttons pour en finir avec une aberration (les lycéens bruchois sont affectés au lycée de secteur situé à Aiguillon, en ayant un transport scolaire seulement pour les lycées de Nérac et Agen). Là, on est en présence de plusieurs décideurs : le Syndicat des transports scolaires d'Aiguillon, le Conseil général du Lot et Garonne et l'Education Nationale. Après un nombre important de démarches allant jusqu'à demander l'arbitrage du Ministre de l'Education Nationale, nous avons obtenu pour la prochaine rentrée scolaire 2014/2015, l'extension de la ligne de bus pour le lycée d'Aiguillon jusqu'à Bruch. Soit 5 ans pour gagner 6 kilomètres de ligne (Feugarolles-Bruch).

Dans la gazette de ce premier trimestre 2014, vous pourrez retrouver les éléments clés du budget primitif 2014 voté le 19 décembre 2013, un explicatif complet sur les modifications pour les prochaines élections municipales et toutes les informations de la vie bruchoise.

Bonne lecture

Le Maire
Alain LORENZELLI



Vœux

Dimanche 19 janvier, le maire et son conseil municipal ont présenté leurs vœux aux Bruchois, venus en nombre assister à cette cérémonie.

Alain Lorenzelli développa deux thèmes principaux :

- l'esprit de solidarité qui devrait prévaloir sur l'individualisme dans notre société. A chaque coup dur (la tempête Klaus, la période neigeuse de 2012 et plus récemment les inondations), une coordination exemplaire avec le centre de secours s'est mise en place.

- la saine gestion des finances de la commune. En maintenant les impôts locaux et en diminuant la dette, la commune a réalisé d'importants projets tout en développant sa capacité financière à lancer d'autres investissements d'avenir.

Le maire a rendu hommage aux anciens et remercié les différentes associations qui font « vivre » le village et permettent de conserver un tissu social important. Le personnel municipal a été chaleureusement félicité. Le maire a insisté sur l'aspect humain et l'importance des services de proximité (bibliothèque, agence postale communale, Centre communal d'action sociale) qui donnent sa vie au village.

Enfin il a remercié chaleureusement tous les élus pour leur travail et leur implication (et plus particulièrement ceux qui ont décidé de prendre du recul).

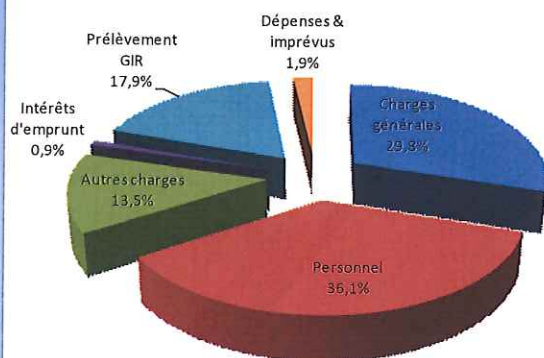
Alain Lorenzelli clôtura son discours en citant Jacques Brel : «Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir...Et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns...» S'ensuivit un apéritif dînatoire, prolongeant ainsi agréablement ce moment où tous, anciens et nouveaux habitants, ont pu échanger en toute convivialité.



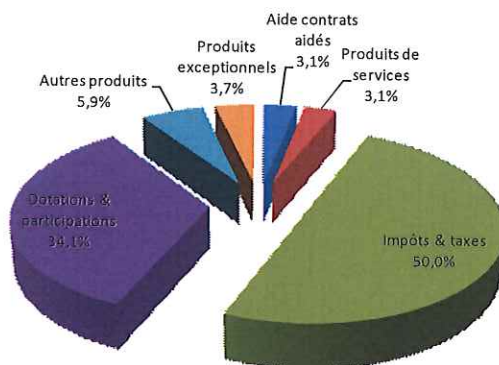
Budget communal 2014

Le 19 décembre dernier, le conseil municipal a voté le Budget prévisionnel 2014. Les dépenses et les recettes de fonctionnement (graphique ci-dessous) s'équilibrant aux alentours de 540.000€ ajoutées à l'excédent cumulé de plus de 200.000€ permettent de financer les investissements projetés pour 2014 : la 2^{ème} tranche de l'église, l'achat de foncier, le renouvellement des containers de tri sélectif, l'aménagement d'un sentier de randonnée supplémentaire et la dernière tranche de financement des candélabres. Le dossier de réaménagement de l'ancien Hôtel de Ville est inscrit au budget 2014, le permis de construire est accepté et les demandes de subventions sont en cours d'instruction.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Le CCAS en action...

Le CCAS de Bruch a organisé, cette année encore, une rencontre afin de maintenir et développer le lien social entre les générations du village. Ainsi le jeudi 13 février 2014, les enfants de la classe de grande section-CP de l'école de Bruch ont participé à un loto en bénéficiant de l'aide des aînés. Ensuite, les enfants de petite et moyenne section ont rejoint cette action pour partager ensemble le délicieux goûter, confectionné par la cantinière. Après le départ des écoliers, des parties de loto étaient réservées aux personnes âgées. Cette après-midi récréative a permis de rassembler une quarantaine d'enfants et une trentaine d'anciens. Moment fort apprécié par les petits comme par les grands.

Sainte Barbe

Réunis pour la première fois à Bruch, les centres de secours des sapeurs-pompiers volontaires de Prayssas, Port-Sainte-Marie et Bruch ont fêté la Sainte-Barbe le 25 janvier dernier.

L'occasion pour valoriser, en présence du Colonel Rigaud, du Colonel Pergaud ainsi que des élus des communes, ces soldats du feu qui se sont investis dans des formations, mais aussi afin d'officialiser pour certains d'entre eux les avancements de grade et diverses promotions.

Six sapeurs-pompiers du centre de Bruch ont ainsi été honorés, à savoir les sapeurs Mireille GASSON et Jérôme CUEVAS, 1ère classe, Didier POLONI et Anthony MATEO ont été promus au grade de caporal, Vincent SANZOVO au grade de Caporal-Chef et Benoît TURRO au grade de Sergent-Chef.

M. Lorenzelli, Maire de Bruch, a tenu à remercier, au nom de la population, tous ces volontaires pour leur investissement, leur mobilisation et le travail réalisé avec les élus locaux lors des intempéries dont a souffert la commune.

A l'issue de cette cérémonie, l'amicale des sapeurs-pompiers de Bruch invita chacun à se retrouver autour du verre de l'amitié.

Du nouveau à Bruch

Bruch accueille maintenant une deuxième infirmière libérale, Madame Marie DE GILLABOZ. Elle partage avec sa collègue Madame Dominique CHAMPION un nouveau cabinet sur le parvis de la mairie. Bon à savoir : pas besoin de se déplacer pour une prise de sang, il suffit de se rendre à leur cabinet sur rendez-vous et le prélèvement est acheminé vers un laboratoire dans la journée. Tel 05.53.87.27.89 ou 06.66.41.40.46.

Depuis début février, Madame Déborah TURRO propose ses services dans le domaine de l'aide à domicile sur le secteur de Bruch (ménage, courses, petit jardinage, petit bricolage...). Vous pouvez la contacter au 06.30.97.44.20.

Madame Karine DEBRAY GAUBE vous permet désormais de bénéficier de consultations alimentaires ayurvédiques et de massages traditionnels ayurvédiques de relaxation à Bruch (uniquement sur rendez-vous) Tél 06 14 25 81 05.

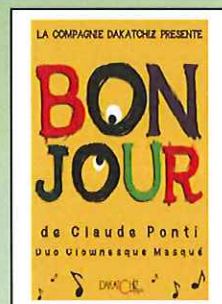
Nous souhaitons à toutes une grande réussite dans leur entreprise.

La bibliothèque : deux expositions au printemps



Exposition d'illustrateurs jeunesse, présentée par la maison d'édition "La maison est en carton" du 8 mars au 23 avril dans le hall de la mairie.

Son inauguration a eu lieu le 8 mars, avec la compagnie Dakatchiz qui a joué le spectacle « Bonjour » de C. Ponti, suivi d'un brunch.



Exposition « Sur les pas d'Anne Herbauts » : à la découverte de l'univers poétique d'une jeune illustratrice

En parcourant le territoire du Lot et Garonne, de bibliothèque en bibliothèque, découvrez de drôles de cabanes conçues par l'illustratrice elle-même. De la Maison Lettre à l'Arrosoir en passant par la cabane des météorologies, différents ateliers et animations ludiques et culturelles, autour des cabanes, vous seront proposées.

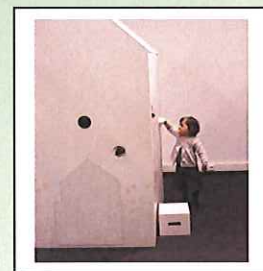
La maison tactile sera à Bruch (hall de la mairie) du 19 mai au 2 juin : Une maison toute blanche à explorer en plongeant sa main dans les trous qui percent chacune de ces faces pour faire l'expérience du toucher. Derrière chaque trou : un sachet-gant de tissus à travers lequel la main va plonger dans une matière à découvrir, à brasser, à égrainer... Retrouvez tour à tour des sensations évoquant la légèreté du printemps, la chaleur de l'été ou encore la rudesse de l'hiver...

-Inauguration le mercredi 21 mai : atelier cartonnage de 15h à 17h : **créons une cabane** à la façon d'A. Herbauts,

-Après midi contée le mercredi 28 mai : « lectures dans la cabane »,

-Samedi 31 mai après midi, suite de l'atelier « créons une cabane » : décoration couture.

Pour les deux ateliers des 21 et 28 mai, inscription obligatoire à la bibliothèque.



Centenaire de la guerre de 1914

L'association des anciens combattants se propose de réaliser une exposition en partenariat avec la bibliothèque sur les événements de la Grande Guerre. Pour cela elle recherche des témoignages photos ou objets divers pouvant commémorer ce centenaire.

Merci de contacter Mr DULONG Robert (05.53.95.20.61) ou la Mairie (05.53.95.20.25)

Information élections municipales

Pour les communes de moins de 1000 habitants, le mode de scrutin ne change pas : Les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire.

Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste.

Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage).

Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote.

Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Conformément à la loi, les deux conseillers communautaires de Bruch seront le Maire et le 1^{er} Adjoint.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité et la carte d'électeur pour pouvoir voter.

Nouveau :

- ❖ Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- ❖ Déclaration de candidature obligatoire
- ❖ Impossibilité de voter pour une personne non candidate.

AGENDA

- ✓ **Dimanches 23 et 30 mars : élections municipales**
- ✓ **Dimanche 27 avril : marché de printemps de l'école Bruch-Montesquieu, à midi grillades**
- ✓ **Dimanche 4 mai : Trail de l'Auvignon**
- ✓ **Dimanche 11 mai : repas de la Chasse**
- ✓ **17 et 18 mai : journées médiévales**
- ✓ **Mercredi 21 mai : atelier cartonnage à la bibliothèque de 15h à 17h : créons une cabane à la façon d'A. Herbauts**
- ✓ **Mercredi 28 mai : après midi contée « lectures dans la cabane » à la bibliothèque**
- ✓ **Samedi 31 mai après midi, suite de l'atelier « créons une cabane » : décoration couture**
- ✓ **Dimanche 25 mai : élections européennes**
- ✓ **Samedi 14 juin : kermesse à Bruch de l'école Bruch-Montesquieu**
- ✓ **20, 21 et 22 juin : fête du village**
- ✓ **dimanche 29 juin : randonnée du comité des fêtes, à midi repas au foirail**
- ✓ **14 juillet : repas, bal et feu d'artifice**
- ✓ **Mercredi 6 août : nocturne cycliste**

ETAT CIVIL

Naissances :

Capucine MORA le 11 juillet 2013
Soléana LUIS BEUSCART le 5 août 2013
Ibtissam ADIB le 7 août 2013
Sohane KORFED le 29 août 2013
Enzo ERTUS le 1^{er} septembre 2013

Mariage :

Arnaud, Roger, André WALLER et Marie, Eliane, Michelle BEAUSSIER le 3 août 2013

Décès :

Eric DELLA RICCA le 12 juillet 2013
Christian, René CARRIER le 13 octobre 2013
Antonio CORREIA le 31 octobre 2013
Armand ALEXIS le 30 décembre 2013

Trail de l'Auvignon

Le 4 Mai 2014, seconde édition du trail de l'Auvignon. Le départ du semi trial se fera à 9h30 à Bruch. La randonnée de la tour et le marathon trail de la mare aux sangliers partiront de Saint Laurent. Les ravitaillements auront lieu sous la halle de Bruch. Les plans de courses sont affichés à la mairie et à l'épicerie.

MEMENTO

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 14h-18h
Mercredi et Samedi : 10h-12h
Tel : 05.53.95.20.25 Fax : 05.53.95.24.57
Adresse mail : contact@bruch.fr
Site internet : www.bbruch.fr

Permanences de Mr le Maire :

Mardi et Vendredi de 14h à 18h / Samedi sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale et du point internet :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 14h00-16h30
Mercredi : 9h30-12h et 14h-16h30
Samedi : 9h30-12h
Lévé du courrier du lundi au vendredi à 10h.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque : Lundi de 15h à 18h, Mercredi de 14h à 17h et Samedi de 10h à 12h

Relais de Service Public du Pays d'Albret

Tel : 06.30.74.74.28 ou 06.30.88.30.80

Assistants maternelles :

-DUFOURC Aurélie : 05.40.40.20.10
-GONTERO Claudine : 05.53.95.24.29
-MILLET Magali : 05.53.87.35.78

Camion pizza « Love pizza » : tous les vendredis de 17h45 à 20h45